

CAHIER D'INFORMATION

FESTIVAL DE MINI VOLLEYBALL 2024-2025



DATES

- Samedi 5 avril 2025

ENDROIT

École secondaire Sophie-Barat

1239, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec)
H2C 1B3

STATIONNEMENT

Le stationnement public du centre sportif de l'école est disponible via l'avenue Saint-Charles

TRANSPORT EN COMMUN

La station de métro la plus près est la station Henri-Bourassa.

ACCÈS AUX GYMNASES

Tous les élèves-athlètes, les entraîneurs et les spectateurs doivent emprunter l'entrée du gymnase située devant l'école. La porte se situe du côté ouest de la façade de la bâtisse.

SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le festival sont sous la responsabilité des représentants présents de cette même école lors de l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades et sur les terrains.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du site.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini volleyball du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal, les règlements de la Fédération de volleyball du Québec.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIE D'ÂGE

Catégorie	Années de naissance
Moustique	1 ^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2014

CATÉGORIES ET DIVISIONS

Moustique

- Récréatif féminin
- Récréatif masculin
- Récréatif mixte
- Participatif féminin
- Participatif masculin

- Participatif mixte

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription au festival de mini volleyball se fait en ligne via notre plateforme d'inscription S1.

Vous pouvez utiliser le guide « Guide pour le responsable des sports » disponible sur notre site internet montreal.rseq.ca – menu Secteur primaire, dans l'onglet Documents généraux.

VESTIAIRES

Il est recommandé que les élèves-athlètes se présentent au site de compétition en tenue sportive adéquate pour prendre part aux matchs.

Des vestiaires seront tout de même disponibles pour vos élèves-athlètes.

Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

L'école hôte et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté des lieux.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos élèves-athlètes doivent être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

MÉDICAL

Les entraîneurs / accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin.

Le RSEQ Montréal fournira une trousse de premiers soins et de la glace sur demande.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE



Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs

athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le festival, veuillez communiquer avec :

Sabrina Addona

Coordonnatrice des programmes
saddona@montreal.rseq.ca

514 645-6923, poste 4

REMERCIEMENTS

Cet événement est réalisé avec la collaboration de :

L'école secondaire Sophie-Barat

